



PRÉFET DE L'ARDÈCHE

Privas, le 8 février 2015

## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

### **VIGILANCE METEO ORANGE**

#### **Vent**

#### **Point de situation dimanche 8 février 2015 à 10h00**

Le département de l'Ardèche est placé en vigilance orange pour « vent » dimanche 8 février 2015 à 10h00.

Le vent de nord va continuer à se renforcer ce matin. Il deviendra tempétueux en fin de matinée pour atteindre son paroxysme dans l'après-midi avec des rafales comprises entre 100 et 120 km/h. Les secteurs les plus touchés sont la vallée du Rhône (sud de Valence) ainsi que les hauteurs des Cévennes et le plateau du Coiron.

Cet épisode de Mistral devrait perdre en intensité en milieu de nuit dimanche à lundi, mais le vent devrait rester sensible jusqu'en fin de nuit.

#### Conséquences possibles :

- Des branches d'arbre risquent de se rompre. Les véhicules peuvent être déportés.
- La circulation routière peut être perturbée, en particulier sur le réseau secondaire en zone forestière.

#### Conseils de comportement :

- Soyez prudents et vigilants si vous devez vous déplacer.
- Limitez vos déplacements.
- Limitez votre vitesse, en particulier si vous conduisez un véhicule ou attelage sensible aux effets du vent.

Retrouvez la carte de vigilance de Météo-France ci-contre :  
<http://vigilance.meteofrance.com/>.

Avant tout déplacement, consultez :

- La carte météorologique de Météo France : <http://www.meteofrance.com>
- Le répondeur de l'état des routes dans le département de l'Ardèche : 09 69 39 07 07
- Le serveur vocal de la préfecture : 02 31 39 30 64.
- Le site internet Inforoutes Massif central : <http://www.inforoute-massif-central.fr/>